

MODALITES DE REMBOURSEMENT
JUGE DE LIGNE - LIGUE A MASCULINE – LIGUE A FEMININE
PLAY OFF
Saison 2009 / 2010

LE CLUB RECEVANT PREND A SA CHARGE LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DES JUGES DE LIGNE DES RENCONTRES des DIVISIONS LIGUE A MASCULINE ET LIGUE A FEMININE.

DESIGNATION : QUATRE juges de ligne pour les rencontres des Divisions Ligue A Masculine désignés par la CRA du club recevant ET DEUX juges de ligne pour la Ligue A FEMININE.

BAREME DES REMBOURSEMENTS :

Par juge de ligne :

INDEMNITE ARBITRAGE : 50,00 €uros

Si plus de 160 KM aller /retour : Indemnité forfaitaire : 5,00 €uros
(Ville du lieu de résidence => Ville du lieu de compétition)

Si plus de 200 KM aller/retour : Indemnité forfaitaire : 10,00 €uros
(Ville du lieu de résidence => Ville du lieu de compétition)

MODALITES :

Le remboursement est à effectuer avant la rencontre par le club recevant.

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DE FRAIS ARBITRAGE JUGE DE LIGNE
LIGUE A MASCULINE – LIGUE A FEMININE PLAY OFF**

LIGUE D'APPARTENANCE :

NOM : Prénom :

ADRESSE :

Code Postal et Ville

MATCH N° : DU

OPPOSANT : A

Distance Kilométrique

INDEMNITE ARBITRAGE :

50,00 €

INDEMNITE FORFAITAIRE KILOMETRIQUE.....: **5,00 €**
(Si déplacement de plus de 160 KM aller/retour)

INDEMNITE FORFAITAIRE KILOMETRIQUE.....: **10,00 €**
(Si déplacement de plus de 200KM aller/retour)

REMBOURSEMENT POUR UN SEUL MATCH TOTAL..... :

Visa du club recevant

Remboursement le

Banque

N° chèque

Règlement à effectuer AVANT la rencontre par le club recevant.